

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE**



Rue de la Station, 31
4820 DISON
Tél. : 087/30.80.00
Fax. : 087/33.59.19

Le CPAS de Dison procède au recrutement ainsi qu'à la constitution d'une réserve de recrutement d'un ouvrier qualifié (cuisinier) (H/F) à temps plein pour sa MR-MRS Le Couquemont.

Fonction :

Le cuisinier (ouvrier qualifié) est un agent technique D1/D2/D3/D4 - Personnel d'hôtellerie.

- Agent qui participe, sous l'autorité du chef-cuisinier, à tous les travaux de cuisine.
- Il remplace le chef-cuisinier en son absence, même temporaire, tant pour la préparation des repas que pour la coordination du personnel.

Conditions d'accès :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne.
- Être âgé de 18 ans minimum à la date de la désignation.
- Être en possession d'un diplôme au moins égal au certificat de fin d'études techniques secondaires supérieures (E.T.S.I.) ou des cours techniques secondaires inférieurs (C.T.S.I.) par une école d'hôtellerie agréée.
- Avoir satisfait à une épreuve orale destinée à vérifier les connaissances professionnelles et la maturité des candidats.
- Disposé du passeport APE sera considéré comme un atout.

Programme d'examen :

Une présélection sera réalisée sur base des CV.

Pour les candidats retenus, une épreuve orale est prévue le 18/02/2021 dès 9h et est destinée à vérifier les connaissances professionnelles et la maturité des candidats. Le lieu devra être déterminé.

La cote requise pour la réussite de l'épreuve est de 60%.

Les candidatures :

Doivent parvenir au CPAS, à l'attention de Monsieur le Président, R. DECERF, rue de la Station 31, 4820 Dison pour le 25/01/2021 à midi au plus tard.

Sous peine de nullité, elles doivent être composées des documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae reprenant, entre autres, le parcours scolaire et le parcours professionnel
3. Extrait du casier judiciaire (anciennement Certificat de Bonne Vie et Mœurs), de maximum un mois à la date de la candidature
4. Copie des diplômes requis pour l'emploi

Seules les candidatures répondant à toutes les conditions seront retenues.

En fonction de l'évolution de la situation, il se pourrait que ces entretiens aient lieu en vidéo-Conférence

Votre contrat

Régime de travail : Temps plein 6 jours semaine
Horaire variable: (de 7h30 -14h20)(12h10-18h30)
Type : CDD pouvant mener à un CDI
Durée : pouvant mener à un CDI

Pour le CPAS

La Directrice Générale,
W. VERLINDE



Le Président,
R. DECERF

